

Un responsable d'aumônerie doit-il accepter d'être ami sur Facebook avec des jeunes rencontrés en aumônerie ?

Ce témoignage apporte un éclairage intéressant :

Il y a quelques années, j'ai emmené un groupe de 4èmes-3èmes au FRAT. Parachuté dans l'aumônerie de ce collège exceptionnellement pour l'évènement, je ne connaissais pas ces jeunes et il n'était pas prévu de nous revoir par la suite.

Dans les jours qui ont suivi, beaucoup de jeunes m'ont ajouté en ami sur Facebook. Mon fil d'actualité a alors été envahi de messages, photos et commentaires d'adolescents, tels qu'on peut les imaginer, dévoilant leur vie privée, leurs amours, leurs humeurs et leurs excentricités.

J'ai tout-de-même décidé de rester ami avec ces jeunes sur Facebook. Simplement j'ai masqué les contenus les concernant dans mon fil d'actualité. Cela réglait à la fois le problème de confidentialité et celui de l'envahissement de mon fil d'actualité par des contenus non désirés.

Quelques années après, je suis toujours en contact avec l'un de ces jeunes. Musulman, il a une grande connaissance de l'Islam, de l'Église Catholique et de la Bible. Plusieurs fois par an, il me pose des questions via le tchat de Facebook, et nous entamons alors une discussion théologique pendant plusieurs heures, fort enrichissante tant pour lui que pour moi.

Voici donc un exemple de rencontre inattendue avec un jeune grâce au fait que nous sommes amis sur Facebook. Ce jeune pose des questions qu'il ne pourrait et n'oserait pas poser ailleurs.

Pour masquer les contenus relatifs à une personne dans votre flux d'actualité :

- allez sur votre flux d'actualité et repérez un contenu relatif à cette personne ;
- cliquez sur la petite croix en haut à droite du contenu ;
- dans le menu qui apparaît, cliquez sur "toujours masquer cette personne".

L'opération est réversible, via la page de gestion de votre vie privée, dans les paramètres de votre compte Facebook.